

FACTURE

SAS ZETA
67 rue Charles Lindbergh
76520 BOOS

Bois-Guillaume, le 29 juin 2022

N/Réf. : 2022/05/0627-1 / SAS ZETA Exercice 31 décembre 2021

FACTURE N° 2022/2890
Avec détail en annexe

Libellé	Taux de TVA	Montant HT
HONORAIRES - Approbation des comptes Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021. Rédaction du Procès-Verbal. Rédaction du rapport de gestion. Rédaction du rapport spécial. Convocation des associés. Formalité de dépôt des comptes auprès du greffe. Courriers divers.	20,00 %	750,00 €
Frais de gestion de dossier	20,00 %	80,00 €
Débours non soumis		30,45 €
Débours Soumis	20,00 %	12,85 €

Total HT soumis à TVA : 842,85 €
 Total TVA 20% : 168,57 €
 Total TTC : 1 011,42 €
 Total HT non soumis : 30,45 €

Total TTC à régler : 1 041,87 €

*Cette facture est à acquitter par chèque à l'ordre de FORTIUM CONSEIL
ou par virement sur les coordonnées bancaires indiquées ci-dessous*

(Numéro de facture à rappeler lors du règlement : 2022/2890)

Pour tout paiement par virement sur notre compte SOCIETE GENERALE :

Coordonnées bancaires : code banque 30003 / Identifiant BIC : SOGEFRPP/ IBAN : FR76 3000 3007 3400 0270 0119 157

SOCIETE D'AVOCATS | CONSEIL EN DROIT DES AFFAIRES

Société par actions simplifiée au capital de 57 392 euros RCS ROUEN n° 820 435 923
 N° TVA intra-communautaire : FR 02820435923

SIEGE SOCIAL 75 allée Paul Langevin – 76230 Bois-Guillaume Tél. 02 35 61 30 70 Fax 02 35 60 48 28
 CABINET DE DIEPPE 20 avenue Pasteur – 76200 Dieppe Tél. 02 32 14 60 60 Fax 02 35 06 07 06
 secretariat@fortium.fr www.fortium.fr

Paiement à réception de facture • Pas d'escompte pour règlement anticipé.

Toute facture non réglée dans le délai d'un mois donnera lieu à l'application d'intérêts de retard au taux de trois fois l'intérêt légal en vigueur. Les pénalités de retard sont exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire. Les professionnels sont en outre redevables d'une indemnité forfaitaire de recouvrement d'un montant minimum de 40 euros (art. L441-6 du Code de commerce).

Détail de la facture 2022/2890

Liste des débours

Date	Libellé	Montant engagé	Montant facturé
29/06/2022	Frais de Greffe non taxables - Dépôt des comptes de l'exercice clos le	30,45 €	30,45 €
29/06/2022	Frais de Greffe taxables - Dépôt des comptes de l'exercice clos le	12,85 €	12,85 €
Total		43,30 €	43,30 €

Pour tout paiement par virement sur notre compte SOCIETE GENERALE :

Coordonnées bancaires : code banque 30003 / Identifiant BIC : SOGEFRPP/ IBAN : FR76 3000 3007 3400 0270 0119 157

SOCIEITE D'AVOCATS | CONSEIL EN DROIT DES AFFAIRES

Société par actions simplifiée au capital de 57 392 euros RCS ROUEN n° 820 435 923
N° TVA intra-communautaire : FR 02820435923

SIEGE SOCIAL 75 allée Paul Langevin – 76230 Bois-Guillaume Tél. 02 35 61 30 70 Fax 02 35 60 48 28
CABINET DE DIEPPE 20 avenue Pasteur – 76200 Dieppe Tél. 02 32 14 60 60 Fax 02 35 06 07 06
secretariat@fortium.fr www.fortium.fr

Paiement à réception de facture • Pas d'escompte pour règlement anticipé.

Toute facture non réglée dans le délai d'un mois donnera lieu à l'application d'intérêts de retard au taux de trois fois l'intérêt légal en vigueur. Les pénalités de retard sont exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire. Les professionnels sont en outre redevables d'une indemnité forfaitaire de recouvrement d'un montant minimum de 40 euros (art. L441-6 du Code de commerce).